

# Plan départemental de gestion des déchets ménagers de la Manche

## COMMUNES LITTORALES

De Fermanville à Gatteville Phare :  
interventions d'associations  
d'environnement et des écoles  
- Pas de politique particulière

### ENTRETIEN DES PLAGES (données 2001, sauf mention)

C. C. de la Hague

Pas de compétence au niveau de la  
C.C. de Saint Pierre Eglise

C. C. des Pieux

Pas de compétence  
au niveau de la  
C.C. du Val de Saire

C. C. de la région  
de Montebourg  
(depuis 2005, mais Quinéville  
reste indépendant)



Nettoyage des plages  
- 1 fois en début de saison  
puis aléatoire,



- 2 fois par mois, soit 6 fois  
minimum sur la saison



Groupements de  
communes ayant  
la compétence de  
l'entretien du littoral

C. de C  
de la Côte  
des Isles

2004

C. C. de  
Ste Mère  
Eglise

2007

Nota : expérience de collecte  
des déchets des plages  
juin 2002 à septembre 2003

N.B. : 64 plages suivies au titre de la qualité  
des baignades en-mer sont équipées de  
poubelles pour 108 communes littorales.

C. C. de  
la Haye du Puits

C.C. du canton  
de Lessay

2006

Collecte raisonnée  
des marco-déchets  
(selon le Guide du  
Conseil Général de  
la Manche)

contacter communes d'Annoville/mer,  
d'Hauteville/mer et de Lingreville  
seules concernées.

Syndicat des plages  
de la Vanlée

2008

C.C. du Pays  
Granvillais

C.C. de Sartilly  
Porte de la Baie

